

Dimanche, le 11 octobre 2015

19^{ème} dimanche après la Trinité

Mc 2,1-12

Quelques jours après, il revint à Capharnaüm. On apprit qu'il était à la maison, ²et il se rassembla un si grand nombre de gens qu'il n'y avait plus de place, même devant la porte. Il leur disait la Parole. ³On vient lui amener un paralytique porté par quatre hommes. ⁴Comme ils ne pouvaient pas l'amener jusqu'à lui, à cause de la foule, ils découvrirent le toit en terrasse au-dessus de l'endroit où il se tenait et y firent une ouverture, par laquelle ils descendent le grabat où le paralytique était couché. ⁵Voyant leur foi, Jésus dit au paralytique : Mon enfant, tes péchés sont pardonnés. ⁶Il y avait là quelques scribes, assis, qui tenaient ce raisonnement : ⁷Pourquoi parle-t-il ainsi ? Il blasphème. Qui peut pardonner les péchés, sinon un seul, Dieu ? ⁸Jésus connut aussitôt, par son esprit, les raisonnements qu'ils tenaient ; il leur dit : Pourquoi tenez-vous de tels raisonnements ? ⁹Qu'est-ce qui est le plus facile, de dire au paralytique : « Tes péchés sont pardonnés », ou de dire : « Lève-toi, prends ton grabat et marche ! » ¹⁰Eh bien, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a l'autorité pour pardonner les péchés sur la terre — il dit au paralytique : ¹¹Je te le dis, lève-toi, prends ton grabat et retourne chez toi. ¹²L'homme se leva, prit aussitôt son grabat et sortit devant tout le monde, de sorte que, stupéfaits, tous glorifiaient Dieu en disant : Nous n'avons jamais rien vu de pareil.

Un récit de miracle, tel celui que je viens de lire, me semble toujours pouvoir prêter à des malentendus et souvent la tentation est grande, selon les présupposés et convictions personnels, de réduire le texte à l'alternative suivante : ou bien ne voir en Jésus qu'un thaumaturge, ou bien ne voir dans le miracle qu'un symbole. Pourtant, ce récit particulier permet d'échapper à cette alternative, parce que non seulement il ne peut se réduire à un simple récit de miracle, mais aussi parce qu'il fait du miracle autre chose qu'un simple acte de guérison : une des questions que pose en effet le texte est celle du lien, de l'articulation que Marc établit entre foi, pardon et guérison et en quoi ce lien, cette articulation peuvent être pour nous aujourd'hui porteurs de sens.

Mais je ferai auparavant un double constat :

- le premier est le fait que ce récit de miracle ne se déroule pas dans une synagogue comme lors du premier miracle de Jésus en Marc, mais dans une maison, la maison dit le texte, un lieu qui désormais alternera dans l'Évangile de Marc, avec un autre lieu, la barque. Comment comprendre le fait que Jésus n'enseignera plus dans les synagogues (sinon en deux occasions), sinon comme sa volonté (et celle du rédacteur) de manifester ainsi la nouveauté de son message ? Par ailleurs, le texte nous précise bien qu'il *disait la parole*, et cette notation oblige à deux constats : premièrement, Jésus signale par ce premier écart (car il y en aura d'autres) par rapport à la norme non écrite, que non seulement son enseignement ne relève ni d'un espace particulier, ni d'un dogme fixé par des humains, mais aussi qu'il

entend par là s'adresser à des femmes et des hommes dans leur vie quotidienne, que ce soit dans l'espace de l'intime ou dans leur univers professionnel.

- Le second constat - et c'est là l'autre anomalie de ce récit - est le fait que rien ne nous est dit du contenu de cette parole, là aussi une habitude chez Marc, à vrai dire une caractéristique propre à toute la première partie de son Evangile. Car ce qui importe, ce n'est pas le contenu de cette parole, mais le fait qu'elle a la capacité de transformer la réalité, une parole qui à la différence de celle des scribes, a un effet immédiat sur ceux qui en sont les bénéficiaires. Et cette parole agissante renvoie indubitablement au *davar* hébreu, ce mot qui signifie à la fois *la parole* et *la chose*, et par là à Dieu lui-même.

Ceci dit, à une première lecture, ce récit semble nous raconter une de ces histoires de guérison auxquelles nous ont habitués les Evangiles, mais en réalité, il présente un certain nombre de spécificités, voire d'écarts qui nous obligent à repenser certains lieux communs de notre foi. Le premier est le fait qu'à aucun moment n'est évoqué la foi du paralytique : ce récit est en effet le seul des Evangiles où la foi est attribuée, et ce par Jésus lui-même, non pas au malade, mais à ceux qui l'ont amené, je devrais dire porté aux pieds de Jésus. Comment lire, comment interpréter cette « anomalie » ? Là se trouve sans doute un des nœuds et une première clé de compréhension de ce récit. Toute la première partie de la péricope se caractérise par une sorte de contradiction : notre paralytique en est le centre, alors qu'il est réduit à l'état de paquet que l'on porte, puis que l'on descend ; la grammaire du texte sert du reste à rendre cette passivité puisque dans toute la première partie, le paralytique n'est jamais le sujet, mais toujours l'objet des différents verbes, hormis pour nous dire qu'il est couché, ce qui semble pour le lecteur une évidence, puisque l'homme est paralysé ; mais un autre élément surligne en quelque sorte la passivité du personnage, à savoir son mutisme ; en effet, à aucun moment nous n'entendons sa voix. Nous avons donc affaire à un homme couché, dans tous les sens du terme, au propre et au figuré, les quatre amis semblant bien avoir décidé à sa place. A dire vrai, ne faisons-nous pas la même chose lorsque nous venons dans la prière présenter à Jésus les cas que nous jugeons bien souvent désespérés ? Donc, contrairement à bien d'autres récits des Evangiles, ce n'est pas la foi de notre homme qui va être déterminante dans l'action de Jésus, mais celle de ceux qui l'ont au sens propre du terme pris en charge.

Le deuxième écart est la façon dont Jésus procède : contrairement à toute attente, il ne demande même pas au malade s'il veut être guéri, il ne répond même pas à l'attente de ceux qui l'ont amené, non rien de tout cela. Il lui dit : *Mon enfant, tes péchés sont pardonnés*. Je doute fort que ce soit là ce que ses amis attendaient et espéraient. Et pourtant... mais au fait que signifie ce mot ? Le terme grec pour dire *pardonner* signifie au sens premier *laisser aller*, et présente plusieurs sens seconds tels *lâcher*, *abandonner*, *quitter*, *décharger*, *absoudre*, *acquitter*. Ce que dit Jésus à cet homme, n'est rien d'autre que ceci : tout ce qui dans ta vie pèse, tout ce qui t'entrave et t'immobilise, tout ce qui fait de toi un homme couché, tout cela est déchargé, tu en es quitte, acquitté. Et la force de cette parole réside dans le fait que Jésus la fait précéder de d'un petit mot qu'il faut entendre dans son sens filial, *mon enfant*. Il semble bien qu'il s'agit en tout premier lieu pour Jésus de guérir non pas tant le symptôme, ce qui ferait de lui un simple thaumaturge, ou transposé en notre siècle, un bon médecin, mais ce qui est à l'origine du symptôme, à savoir un rapport à

soi-même et aux autres détruit, ou pour le moins problématique. Le premier acte de Jésus est donc un acte de libération des puissances asservissantes qui paralysent littéralement cet homme.

En agissant ainsi, Jésus met en cause l'ordre des clercs, et il le met doublement en adressant au paralytique une parole qui ne peut que choquer, voire scandaliser ceux qui sont présents : d'une part en accordant le pardon à l'homme couché devant lui, Jésus, même s'il a recours à une forme impersonnelle - *tes péchés sont pardonnés* – qui renvoie toujours dans le texte biblique à Dieu, se substitue de façon implicite ni plus ni moins à Dieu, le pardon étant la prérogative exclusive de Dieu. D'autre part, il les choque en l'appelant *mon enfant*, une formule qui atteste de cette relation que Jésus veut établir avec cet homme que la vie a mis à plat. Il est du reste frappant de constater que cette parole de pardon précède celle de guérison, celle-ci venant en quelque sorte en confirmation de celle-là. Il ne s'agit pas ici de penser que la paralysie de l'homme est à lire comme un effet de son péché, au sens premier du terme, mais pour Jésus de démontrer par une preuve tangible l'effectivité du pardon prononcé. Le miracle, ce n'est donc pas la guérison du paralytique qui ne survient que dans un deuxième temps, mais le pardon.

En effet, si le miracle résultait de la foi de cet homme, il pourrait être lu comme le résultat de sa vertu. Mais la logique de l'Évangile est autre, elle « s'énonce par la certitude du pardon qui est donné à la foi » pour le dire avec les termes du théologien F.Vouga et il poursuit : la foi « n'est pas comprise comme une qualité qui pourrait être monnayée en vue d'obtenir un acte thérapeutique, exerçant sur Jésus une sorte de chantage moral », elle est bien au contraire un acte libérateur qui met l'homme en marche et l'arrache aux puissances asservissantes de la non-vie.

C'est pourquoi le miracle ne peut venir que dans un deuxième temps. C'est parce que cet homme a été restauré en tant que sujet, qu'être en relation, qu'il va se lever : une fois de plus, la grammaire comme le vocabulaire sont au service de la métamorphose qu'il vit : d'une part, alors que dans toute la première partie de la péripécie, le paralytique n'était le sujet que d'un seul verbe, celui-là même qui servait à surligner sa passivité –*être couché* -il devient le sujet après la triple injonction de Jésus - *lève-toi, prends ton grabat et retourne chez toi* - celui qui était en position de gisant, et j'emploie volontairement ce terme, est invité par Jésus à se lever, avec ce verbe qui en grec signifie se lever et s'éveiller, et qui est également celui de la résurrection ; celui qui était porté, devient celui qui porte : là aussi le grec recourt au même verbe pour dire que l'homme est invité à porter ce grabat auquel il était lié. Et enfin, il est invité à se mettre en route, curieusement non pour suivre Jésus, mais pour retourner chez lui.

Il s'agit donc bien d'une résurrection, la résurrection du sujet. Ainsi se résout l'apparente anomalie que nous avons discernée au début : la parole dite est bien une parole re-créatrice, elle est véritablement le *davar* divin. En pardonnant les péchés de l'homme avant de procéder à la guérison, Jésus dissout le lien entre maladie et faute, maladie et punition, ce lien si facilement établi aujourd'hui encore : la question des disciples à Jésus à propos de l'aveugle-né *Est-ce lui ou ses parents qui ont péché ?* (Jn 9,2) et le *Qu'est-ce que j'ai fait au ciel pour mériter ça ?* relèvent tous deux du même raisonnement. En effet, en pardonnant

l'homme de ses péchés, Jésus libère du poids de la faute le rapport que l'homme pouvait entretenir avec son infirmité, avec Dieu, avec les autres et avec lui-même. « En déclarant ses péchés pardonnés, Jésus ne supprime ni une cause supposée de la maladie ni les conséquences d'une faute dont son handicap serait le symptôme, mais il le libère de la surcharge inutile de mauvaise conscience » susceptible de perturber sa relation au monde, aux autres, à Dieu et à lui-même. « Il dégage du ciel ce qui pèse sur sa tête. » (F.Vouga)

Car la maladie ou le handicap ne peuvent en aucun cas se réduire à une affection localisable, à un dysfonctionnement de tel ou tel organe, mais ils affectent la personne humaine dans son intégralité, ils concernent l'être humain dans sa globalité. Dans ce sens, l'histoire de ce paralytique est celle d'un triple miracle : « celui de la puissance libératrice de Dieu agissant dans la confiance de ses compagnons, de la parole de Jésus qui le dégage de sa culpabilité et le constitue comme sujet, prend sa vie en mains et se met en mouvement. » Et c'est cette libération, cette promesse de pardon et cette assurance que nous sommes véritablement enfants de Dieu qui sont offertes à chacun de nous, quelle que soit notre situation. Alors levons-nous et retournons chez nous, libérés et habités par cette promesse et cette assurance.

Amen